

une fille FOULON

L'an mil huit cent trente neuf, le ~~vingt~~ huitième jour du mois de
 février, à deux heures après midi en la mairie et par devant nous
 Louis Joseph Albert Maire et officier de l'état civil de la com-
 mune de Bixerme Canton de Saint-Omer (Sud) arrondissement
 de Saint-Omer Département du Pas de Calais, a comparu
 Pierre Joseph Foulon âgé de soixante menages demeurant en
 cette commune lequel nous a présenté un enfant sans sex du
 sexe féminin qu'il nous a déclaré être sorti du sein d'adeline
 Joseph Foulon âgée de vingt quatre ans célibataire domiciliée
 en cette dite commune, au jour d'hui à midi en la maison du déclara-
 vant sise en cette dite commune. ladite présentation a été faite
 en présence de l'Alphonse Joseph Laine' âgé de quarante un
 ans manouvrier et de Jacques Joseph Barrois âgé de soixante
 deux ans menages tous deux domiciliés en cette commune, et a
 le comparant esigné signé avec nous le présent acte, les deux
 témoins ont déclaré par leurs signatures de ce interpellé après
 lecture faite / J. Foulon / J. Albert

16 = 4
 Foulon
 approuvé les
 P. n. charges des
 mots de huitième
 à la première ligne
 et les mots deux
 après m. d.
 à la deuxième
 ligne de l'acte ci
 contre.
 J. Albert / J. Foulon